

COMMUNE  
DE \_\_\_\_\_  
SAINT-DENIS-DE-CABANNE



42750

## LOCATION DE MATERIEL SALLE COMMUNALE

Entre le Maire de Saint Denis de Cabanne ou son représentant d'une part

Et

Monsieur / Madame \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Agissant au nom de : \_\_\_\_\_

Et sous sa propre responsabilité, d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

Le Maire de Saint Denis de Cabanne ou son représentant accorde l'usage du matériel de la Salle Communale de Saint Denis de Cabanne, pour la **date du** \_\_\_\_\_.

Quantité	Désignation	Montant
	Chaise à 0,50 €	
	Table à 1,50 €	
	Banc à 1,00 €	
	<b>TOTAL</b>	

### ➤ Conditions de location

Le locataire est prié de prendre contact avec **Mercedes CARRENO** (06 03 10 09 74 ou **Brigitte BAJARD** (06 83 36 39 10), Conseillers Municipaux, responsables de la salle, afin de prendre rendez-vous pour l'ouverture de la salle.

Le locataire acquittera au Secrétariat de la Mairie, après utilisation du matériel, le montant ci-dessus (le locataire est informé que les tarifs communaux sont révisés le 1<sup>er</sup> juin de chaque année).

Le locataire se chargera de replacer les chaises sur l'arrière-scène, les tables et les bancs au fonds de la salle dès que possible.

### ➤ Recommandation importante

Pour couper le courant : mettre les disjoncteurs à zéro, vers le tableau général.

**Le Responsable**

**Le Maire,  
René VALORGE.**

Mairie de Saint-Denis-de-Cabanne  
78 rue des Ecoles - 42750 SAINT-DENIS-DE-CABANNE  
Tél : 04 77 60 08 21- Fax : 04 77 60 18 80  
st.denis.de.cabanne@wanadoo.fr